ID: 062-216207365-20241003-DELIB2024\_52-DE





# République Française Département du Pas-de-Calais Arrondissement de Béthune

# Extrait du registre des délibérations

## De la commune de SAILLY SUR LA LYS

# Séance du 03 Octobre 2024

Date de la convocation : 27 septembre 2024 Date d'affichage : 27 septembre 2024

L'an 2024 le jeudi 03 octobre à 20 heures, le Conseil Municipal de la Commune de Sailly sur la Lys, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, l'HOTEL DE VILLE, sous la présidence de Monsieur Jean-Claude THOREZ, Maire.

Étaient Présents : M. THOREZ Jean-Claude — M. BARBAUX Maxime - Mme BLONDEL Marie-Christine — Mme BOUNOUA Rachida - Mme CALDI Christine - M. CARDON Olivier - M. COLLET Olivier - Mme de SWARTE Marie-Dominique - Mme DIEUDONNE Nadine - Mme HERDIN Andrée - M. KNOCKAERT Vincent - Mme LUTZ Véronique -- M. RAVET Pierre-Luc - M. TASSEZ Florent - Mme VAN BECELAERE Edith.

Absent(s) ayant donné procuration : Mme CAZAUX Christine - Mme DEBUYSER Chantal - Mme RUCKEBUSCH Geneviève

Absent(s): M. COTE Alexandre - M. DEFOSSEZ Emmanuel - M. DUPONT Bruno - M. LEROY Bertrand - Mme MARTEAU Martine – Mme PALLADINO Dominique – M. PECQUEUR Sylvain – M. PRUVOST Arnaud -

Secrétaire de séance :

A été nommée secrétaire : Andrée HERDIN

Nombre de membres du Conseil municipal : 26

Nombre de membres présents : 15 Nombre de membres votants : 18

## Délibération n° 2024 – 52

Objet: Modification de la composition des commissions municipales (membres à définir)

Vu l'article L.2121-22 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le règlement intérieur du conseil municipal approuvé par délibération du 16 décembre 2020;

Vu les propositions des membres du conseil municipal;

Considérant que le conseil municipal peut former, au cours de chaque séance, des commissions chargées d'étudier les questions soumises au conseil soit par l'administration, soit à l'initiative d'un de ses membres;

ID: 062-216207365-20241003-DELIB2024\_52-DE

Considérant que ces commissions peuvent être constituées pour chaque séance du conseil municipal ou de façon pérenne;

Considérant qu'elles sont convoquées par le maire, qui en est le président de droit, dans les huit jours qui suivent leur nomination, ou à plus bref délai sur la demande de la majorité des membres qui les composent, et qu'au cours de la première réunion les commissions ont désigné un vice-président qui peut les convoquer et les présider si le maire est absent ou empêché;

Considérant qu'il revient au conseil municipal de revoir la composition des commissions municipales en fonction des changements qui peuvent affecter le conseil lui-même ;

Considérant que le conseil municipal décide à l'unanimité de ne pas procéder au scrutin secret pour ces nominations;

Ceci exposé, le conseil municipal :

- 1) décide de maintenir à sept le nombre de commissions municipales avec les dénominations qui suivent;
- 2) désigne pour siéger au sein des commissions municipales les personnes suivantes :
  - Commission Travaux et patrimoine :
    - M. Vincent KNOCKAERT
    - Mme Véronique LUTZ
    - M. Pierre-Luc RAVET
    - Mme Geneviève RUCKEBUSCH
    - M. Emmanuel DEFOSSEZ
    - M. Olivier COLLET
    - Mme Christine CAZEAUX
    - M. Olivier CARDON
  - Commission Education, jeunesse et culture, CME et restauration scolaire :
    - Mme Christine CALDI
    - Mme Marie-Christine BLONDEL
    - M. Arnaud PRUVOST
    - Mme Rachida BOUNOUA
    - M. Sylvain PECQUEUR
    - Mme Marie-Dominique DESWARTE
    - M. Olivier COLLET
    - Mme Véronique LUTZ
  - Commission finances, relations avec la CCFL, vie économique et Cœur de village:
    - M. Pierre-Luc RAVET
    - M. Vincent KNOCKAERT
    - Mme Andrée HERDIN
    - Mme Nadine DIEUDONNE
    - M. Bruno DUPONT
    - M. Olivier CARDON

#### > Commission urbanisme et sécurité :

- M. Bertrand LEROY
- M. Olivier COLLET
- Mme Véronique LUTZ
- M. Florent TASSEZ
- M. Alexandre COTE
- M. Sylvain PECQUEUR
- Mme Nadine DIEUDONNE
- M. Bruno DUPONT
- M. Emmanuel DEFOSSEZ
- M. Andrée HERDIN
- M. Vincent KNOCKAERT
- Mme Marie-Dominique DESWARTE

### Commission événementiel, vie associative et développement touristique :

- Mme Véronique LUTZ
- M. Olivier COLLET
- Mme Marie-Christine BLONDEL
- Mme Christine CALDI
- Mme Andrée HERDIN
- M. Arnaud PRUVOST
- Mme Geneviève RUCKEBUSCH
- M. Vincent KNOCKAERT

#### Commission développement durable et ruralité :

- M. Florent TASSEZ
- M. Alexandre COTE
- Mme Rachida BOUNOUA
- M. Vincent KNOCKAERT
- M. Olivier CARDON
- M. Emmanuel DEFOSSEZ
- M. Maxime BARBAUX

#### > Commission communication et accompagnement numérique :

- Mme Andrée HERDIN
- M. Florent TASSEZ
- M. Alexandre COTE
- M. Olivier CARDON

#### A l'unanimité

Pour: 18 Contre: 0 Abstention: 0

Mention exécutoire : oui

Ainsi fait et délibéré en séance, Les, jour, mois et an que dessus. Pour extrait certifié conforme au registre,

Le Maire,

łęan-Claude THOREZ